

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN
8 BIS RUE DE LA GRANGE - 53220 PONTMAIN
02 43 05 08 29
WWW.CENTREDARTPONTMAIN.FR

APPEL A CANDIDATURES RÉSIDENCES D'ARTISTES 2013

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN :

Depuis 1999, et au rythme de trois expositions par an, le centre d'art mène une politique de diffusion de l'art contemporain grâce à des expositions personnelles et collectives, et de soutien à la création contemporaine en renouvelant chaque année son dispositif d'accueil d'artistes en résidence.

L'accueil en résidence de deux artistes sur une période d'un mois, est l'une des missions prioritaires du centre d'art et se renouvelle chaque année depuis mai 2000. Ce dispositif qui favorise la création d'œuvres originales est aussi l'occasion de multiplier les rencontres et les échanges avec le public. Chaque résidence est suivie d'une exposition qui présente à la fois les œuvres produites durant cette période et des œuvres plus anciennes de chacun des artistes.

Le centre d'art contemporain de Pontmain est un service de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais qui bénéficie du soutien du Conseil Général de la Mayenne, de la Région des Pays de la Loire et du Ministère de la Culture et de la Communication (Drac Pays de la Loire).

Situation géographique : Dans un contexte rural, Pontmain est une commune de 950 habitants située au cœur de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, à la croisée de la Normandie, de la Bretagne et des Pays de la Loire. Pontmain, est aussi un lieu d'apparition marial et de pèlerinage.

CONDITIONS GENERALES DE LA RESIDENCE

L'artiste est invité à poursuivre ses recherches personnelles, en résonance ou non avec le contexte.

Durée : **Résidence du 25 mars au 26 avril 2013 en continu.**

Résidence suivie d'une **exposition du samedi 27 avril au dimanche 9 juin 2013.**

Bourse de résidence : 1700€ et publication d'un catalogue à la fin de l'exposition.

Hébergement : logement au centre d'art (rénovation du bâtiment en 2010, offrant 3 chambres avec salle de bain et une pièce de vie commune : cuisine, salon, salle à manger).

Véhicule : **Un véhicule est indispensable pour cette résidence.**

Frais kilométriques : prise en charge de 3 allers et retours Pontmain/domicile de l'artiste.

Rencontres avec le public : Dans le cadre de sa résidence, l'artiste est sollicité pour participer à des rencontres avec le public (milieu scolaire notamment, conférence...).

ENVOI DES DOSSIERS PAR COURRIER OU PAR MAIL A :

Annaïk Besnier
Communauté de Communes du Bocage Mayennais
1 grande rue - 53120 Gorrion
residencespontmain@hotmail.fr

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMPRENDRONT :

- Un Curriculum Vitae et une lettre de motivation.
- Un dossier de présentation du travail (sous un format papier, DVD ou fichier si par mail).
- Une enveloppe affranchie pour le retour de votre dossier s'il n'est pas retenu.
- > Date limite de **dépôt des dossiers avant le 18 août 2012.**
- > Chaque candidat recevra une **réponse courant octobre 2012** (il est inutile d'appeler avant).

Pour plus de renseignements sur le centre d'art (photos/ plans) consultez notre site Internet : www.centredartpontmain.fr et notre facebook